



Denis : 06 19 76 38 85



Petite journée jeudi 1^{er} octobre 2020 bassin et rochers de Saulx

Une randonnée le long des rivières et ruisseaux du bassin de Saulx, et au cœur de la Forêt départementale du Rocher de Saulx.

15 km, 4h00 de marche hors pauses.

Repas tiré du sac.

Dénivelé positif : 120 m. Dénivelé négatif : 120 m. Point haut : 158 m. Point bas : 33 m.

N° carte IGN 23150T

Indemnité de covoiturage 3€ (distance parking A/R = 44 km)

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h15 au parking du pont de Saulx route de Champlan à Saulx-Les-Chartreux

GPS : 48.700082, 2.269769

Prévenir l'animateur si vous vous rendez directement sur place.

Descriptif

Nous contournerons le lac de Saulx-les-Chartreux par le nord pour traverser l'Yvette au pont de la Planche aux Vaches. Après traversée de la D118E (prudence) nous contournerons la zone industrielle pour éviter une section marécageuse du parc des Sources et rejoindre le PR SO. Nous longerons le ruisseau du Paradis puis le traverserons au Pont de l'Arche. Nous continuerons SO sur la ceinture verte de l'Île de France jusqu'à la D118 que nous traverserons (prudence) pour entrer dans la forêt départementale de Saulx-les-Chartreux. Une grimpette de 700 mètres, seule difficulté du jour, nous y attend. Nous tournerons ensuite à gauche pour marcher SE toujours en sous-bois, ferons un saut de puce jusqu'à un point de vue sur Saulx avant de tourner à gauche pour une belle descente et sortir de la forêt par un PR NE. Après une traversée de route (prudence) nous suivrons le PR NO à travers champs jusqu'à Saulx-les-Chartreux. Le pique-nique est prévu derrière le cimetière sous abri. Il devrait être 13h00. Nous repartirons et traverserons le parc des Sources à pieds secs et très vite la D118E au même endroit qu'à l'aller, puis l'Yvette au Pont de la Planche aux Vaches. Nous repasserons au parking où il sera possible, pour ceux qui le souhaitent, de s'arrêter après 12 km de marche. Nous continuerons NO le long de la Boële, longerons ensuite la D91 NE pour tourner à droite sur le chemin du Moulin par le Bas et revenir au parking.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier